

MÉTIERS DES MÉTAUX

MC

TECHNICIEN EN TUYAUTERIE

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le (la) technicien(ne) en tuyauterie travaille en atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international. Il réalise des travaux de fabrication, d'installation, de modification, de réparation et de maintenance des réseaux de tuyauteries constituant certains sites industriels.

Les enseignements suivis lui donnent les capacités de fabriquer des éléments de tuyauterie à partir de mesures prises sur site ou d'un dossier de fabrication. Il assure le montage et la mise en place (par boulonnage, pointage ou vissage), dans le respect des exigences de qualité, de sécurité et d'environnement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparation de l'intervention.
- Préfabrication des sous-ensembles isométriques en atelier.
- Réalisation, montage sur site et gestion du chantier dans le respect des règles de prévention.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien(ne) en tuyauterie.
- Tuyauteur industriel.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle, ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 490h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Caillaud - 16600 Ruelle-sur-Touvre
Tel : 05 45 65 74 74
Contact : Francis LAFARGUE - DDFPT

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Technicien Supérieur.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7650€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 80,00 %
- Taux d'insertion : 74,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 26,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38312

Date d'enregistrement de la certification : 23/11/2023

